



Extrait du CGT ARLES

<https://www.cgтарles.fr/spip.php?article254>

A Nice, la justice donne raison à la CGT

- Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 9 juillet 2012

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Une première belle victoire !

Le Tribunal de grande instance de Nice a ordonné, mardi 3 juillet 2012, à la ville de Nice de reprendre les travaux dans les locaux historiques de la Bourse du Travail et reconnaît la légitimité de la CGT à vivre dans cet immeuble. Elle prononce cependant l'expulsion des militants CGT qui occupaient la bourse du travail depuis plus de deux semaines.

L'Union Locale CGT d'Arles, qui, sous la Municipalité RPR, avait connu quelques inquiétudes, avait apporté tout son soutien à ses camarades niçois, et restera vigilante quant aux suites données.

[*Lire et écouter la déclaration de l'UD CGT des Alpes Maritimes*](#)